



Par dépôt électronique¹ et courriel seulement

Le 9 août 2023

Me Véronique Dubois, secrétaire
Régie de l'énergie
800, rue du Square-Victoria
41e étage, bureau 4125
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec - Affaires juridiques
11^e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'autorisation du budget des investissements 2023 pour les projets du Transporteur dont le coût individuel est inférieur à 65 millions de dollars
Votre dossier : R-4217-2022
Notre dossier : LTG07127 YF

Chère consœur,

Par la présente, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité confirme le paiement des frais de participation dans le dossier mentionné en titre, le tout conformément à la décision D-2023-092 rendue par la Régie de l'énergie le 21 juillet 2023.

| Intervenant | Frais octroyés |
|--------------------|-----------------------|
| AHQ-ARQ | 16 562,40 \$ |
| RTIEÉ | 12 000,00 \$ |

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Me Yves Fréchette

/jg

c.c. Intervenants (par courriel seulement)

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.